

# Assemblée des délégués du SEDE

---

Procès-verbal de la séance du mercredi 7 novembre 2018  
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

---

**Présences :** Mmes et MM. les délégués (16 au total)

**Excusés :** Christian Zuber, membre du comité ; Roland Girard, représentant ENV.

**Absent :** Délégué de Châtillon

**Présidente :** Murielle Macchi-Berdat (Delémont)

**Auteur du PV :** Janique Horisberger, secrétaire du SEDE

## Ordre du jour :

1. Ouverture / Salutations
2. Approbation du procès-verbal du 16 mai 2018
3. Présentation de l'avancement du projet pour le traitement des micropolluants
4. Information sur l'introduction du MCH2
5. Information sur les autres projets d'investissements du SEDE
6. Budgets d'exploitation et d'investissements 2019  
Présentation, discussion, décision
7. Divers

**Fin de séance :** 20.14 heures

**Scrutateur :** pas de scrutateur nommé pour cette séance

---

## Décisions prises lors de la séance :

- p.2 pv accepté à l'unanimité
  - p.6 Budgets d'exploitation et d'investissements 2019 acceptés à l'unanimité
- 

### 1. Ouverture / salutations /

La présidente Murielle Macchi-Berdat, ouvre l'assemblée et salue les membres présents. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandé. Un appel est effectué, le quorum est atteint (16).

### 2. Procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2018

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 3. Présentation de l'avancement du projet pour le traitement des micropolluants

La parole est donnée à Vincent Theurillat chef d'exploitation du SEDE. Il explique, sur la base d'un document powerpoint, l'état d'avancement de la future usine de traitement des micropolluants.

Il relève entre autre que le Comité, en séance du 31.10.18, a pris la décision d'adjoindre à cette usine de traitement, une turbine Kaplan qui permettra la production d'énergie électrique. De plus, le Comité a également pris la décision de l'installation de panneaux

solaires sur 2 bâtiments de la step avec la participation des SID, sous réserve décisions CC et CV.

Investissement turbine Kaplan = SEDE

Panneaux photovoltaïques investissement = SID par système d'emprunt citoyen avec rendement de 2.25%. (possibilité pour le SEDE d'investir dans cette installation pour couvrir le surcoût).

#### Etudes réalisées :

- **Avril 2017**: Début des études
- **Novembre 2017**: Choix de la technologie de traitement des micropolluants
- **Mai 2018**: Finalisation de l'Avant-projet et de l'étude hydrogéologique
- **Septembre 2018**: Approbation de l'Avant-projet par l'OFEV et l'ENV

#### Etudes en cours :

- Projet de l'ouvrage (RWB et AF Toscano)
- Appels d'offre principaux
- Etude d'impact sur l'environnement
- Etude énergétique
- **19 mai 2019** : Objectif votation des crédits dans les communes

Information sur l'appel d'offre « installations électromécaniques » : Gré à gré sur critère d'exception selon l'OAMP art. 9. Le SEDE a demandé une offre à l'entreprise Stereau qui est la seule entreprise à fournir cette prestation sur le marché. Actuellement, elle est en cours de modifications et de négociations.

Le devis global final devrait être disponible mi-janvier 2019 ainsi que le message destiné au peuple pour la votation et les assemblées communales.

23 novembre 2018	Documents prêts pour les différents AO
7 janvier 2019	Retour des entreprises
Janvier 2019	Evaluation des offres et préparation du devis
23 janvier 2019	Devis et texte pour les votations prêts
23 janvier 2019	Validation du devis par le comité du SEDE
<b>13 février 2019</b>	<b>Préavis sur crédit par assemblée des délégués du SEDE</b>
Mars 2019	Séances dans les Conseils Généraux pour préavis sur crédit
10 avril 2019	Matériel de vote prêt pour mise sous pli
<b>19 mai 2019</b>	<b>Votation du crédit dans les communes</b>
Mai-juin 2019	Séance d'audition avec l'OFEV et l'ENV

Question :

Nicole Hanser : votation par assemblée communale dans certaines communes ? Vincent Theurillat lui répond que pour la plupart des communes présentes, le crédit devra être voté par assemblée communale lors de l'assemblée des comptes. (les communes d'Haute-Sorne, Val Terbi et Delémont passeront par les urnes).

#### 4. Information sur l'introduction du MCH2

La parole est donnée à Gabriel Friche, président du Comité.

Il rappelle aux membres de l'Assemblée que le SEDE doit s'équiper du programme MCH2. La solution retenue après recherche : le SEDE garde son logiciel actuel, MCH2 y sera intégré et le plan comptable sera introduit par Marlène Fridez. L'Assemblée est informée que cette dernière partira en retraite l'année prochaine et qu'un(e) caissier(ère) sera nommée à l'été 2019.

Pas de question.

## 5. Information sur les autres projets d'investissements du SEDE

La parole est donnée à Vincent Theurillat.

- **Assainissement BEP(bassin d'eau pluviale) Bellerive** : pompes remplacées par vis d'archimède, pose d'un dégrilleur et d'un escalier flottant. Installations télécommandables depuis la station. Réception ouvrage le 4.10.18 et devis respecté.

- **Réhabilitation de la digestion** : curage, vidange, changements de toutes les pompes, de vannes, de tableaux électriques, télégestion, etc... travaux seront effectués de janvier à mai 2019.

La parole est donnée à Gabriel Friche.

- **Protection de la Step contre les crues**: Plan danger crue sur la Birse, action 42 : il s'agit de protéger la step contre des crues Q100. Pour des crues Q300 il faudra veiller à protéger voire déplacer ce qui peut l'être. Lors du comité du 23 janvier prochain, une étude sera présentée :

→ amont de la step : modelage du terrain (rehausse de la berge 1.15 env.) mur érigé en béton préfabriqué hauteur : 60 cm ;

→ aval de la step : mur béton armé hauteur 80 cm. Stabilisation de la berge par une digue en terre. Revitalisation biologique effectuée dans le cours d'eau ;

→ rive gauche : élargissement de la rivière avec revitalisation douce afin de réduire la vitesse du cours d'eau ;

ENV est satisfait de cette étude qui leur a été présentée ;

→ coût du projet : estimé entre 200 et 300 milles francs ;

→ subvention : 45% Canton et confédération ;

→ convention entre Courroux et SEDE car la Step se situe sur la commune de Courroux. La commune est informée du projet et du suivi. Le SEDE prendra en charge 80% des coûts et l'arrondissement des digues de Courroux prendra à charge les 20 % restants. (établi dans la convention).

Poursuite du projet (après comité) : par permis de construire ou plan spécial. Le Canton prendra la décision du choix de la procédure.

Des petits travaux pourront être entrepris en 2019 (abattage d'arbres) le gros œuvre se fera en 2020.

Lors de l'Assemblée des Délégués du 13 février 2019 des informations seront données sur la suite du projet.

Questions :

Nicole Hanser remarque que la conduite d'eau de Soyhières qui mène à la Step passe sur le passage de la pente prévue dans le cours d'eau.

## 6. Budgets d'exploitation et d'investissements 2019

### Présentation

Les budgets sont présentés par Marlène Fridez, caissière au SEDE :

Total des charges d'exploitation CHF 1'949'095.00
Total des produits d'exploitation : CHF 1'949'095.00
Total des charges d'investissement : CHF 750'000.-
Total des produits d'investissement : CHF 750'000.-

### Décision

L'Assemblée des délégués accepte à l'unanimité les budgets 2019 d'exploitation et d'investissements.

*Précision de Vincent Theurillat* : électricité : achat au SID CHF 125'000.- alors que l'on perçoit CHF 141'000.- de courant produit par la step.

## 7. Divers

Gabriel Friche donne le planing des Assemblées de 2019 :

13 février, 15 mai (comptes) et 30 octobre (budgets).

Il informe qu'il n'est pas impossible que les délégués soient convoqués en dehors du planing donné, en fonction des projets.

La parole n'est plus demandée.